



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 29 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

La récente vague de chaleur qui affecte l'Europe a des répercussions potentielles sur la production de l'électricité, notamment lorsque les installations de refroidissement dépendent de cours d'eau dont la température augmente fortement. La situation de la centrale nucléaire de Cattenom, qui prélève de l'eau dans la Moselle, ainsi que celle de la centrale électro-hydraulique de Vianden, méritent à cet égard une attention particulière.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes au gouvernement :

- Le gouvernement peut-il préciser les répercussions de la canicule sur la Moselle et informer des mesures prises par la centrale de Cattenom ?
- Le gouvernement dispose-t-il d'informations quant à un éventuel impact de la canicule sur la centrale électrohydraulique de Vianden ?
- La centrale de Vianden dispose-t-elle d'un dispositif spécifique pour faire face aux épisodes de canicule ou de forte chaleur ?
- Dans l'affirmative, quelles sont les principales mesures prévues par ce plan, notamment en ce qui concerne la surveillance des installations, la gestion des ressources hydriques, la continuité de production et la protection du personnel ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Georges Engel
Député